



L'Europe sociale, de ses principes à son illustration dans votre quotidien

Webinaire – vendredi 26 mai 2023

Sommaire

- **Introduction**, par la Mission Fonds européens
- **L'Europe et de sa politique sociale**, par Emilie Chevalier – Maitre de conférence Université de Limoges et membre du réseau #TeamEurop
- **L'opportunité de l'Europe au service des territoires**, par Christophe DEBOVE, Chargé de mission Europe – SGAR Nouvelle-Aquitaine
- **Le FSE, un outil au service de la politique sociale**, par Aurore BARRAU, Cheffe de la Mission Fonds européens – DREETS Nouvelle-Aquitaine
- **Le FSE concrètement : focus sur le décrochage scolaire**, par la Fondation Apprentis d'Auteuil (porteurs de projets conventionnés sur la nouvelle programmation 2021-2027)
- **Questions/réponses**

Introduction

Charlotte GUERET – Mission Fonds européens – DREETS Nouvelle-Aquitaine

Quelques consignes :

- Coupez votre micro,
- Un question/réponse est prévu entre chaque intervention, utilisez la discussion pour partager vos questions à nos intervenants,

L'Europe et de sa politique sociale

Emilie CHEVALIER – Maître de conférence

L'Europe sociale, un mythe? Une chimère?

- ⇒ Une idée récurrente
- ⇒ Des attentes croissantes de la part des citoyens
- ⇒ Des critiques: une remise en cause du projet européen?

L'Europe et sa politique sociale

Une construction difficile

- Un désintérêt initial surprenant?
- Un focus sur le marché
- Une compétence limitée
- Un sujet sensible pour les Etats membres

Art. 151 TFUE

L'Union et les États membres, conscients des droits sociaux fondamentaux, tels que ceux énoncés dans la Charte sociale européenne signée à Turin le 18 octobre 1961 et dans la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs de 1989, ont pour objectifs la promotion de l'emploi, l'amélioration des conditions de vie et de travail, permettant leur égalisation dans le progrès, une protection sociale adéquate, le dialogue social, le développement des ressources humaines permettant un niveau d'emploi élevé et durable et la lutte contre les exclusions.

À cette fin, l'Union et les États membres mettent en œuvre des mesures qui tiennent compte de la diversité des pratiques nationales, en particulier dans le domaine des relations conventionnelles, ainsi que de la nécessité de maintenir la compétitivité de l'économie de l'Union.

L'Europe et sa politique sociale

Une construction difficile

- Le tournant des années 2000
 - La Charte des droits fondamentaux: Titre IV « Solidarité »
 - Le Traité établissant la Constitution pour l'Europe
 - Les élargissements de l'UE
 - Les affaires *Viking* et *Laval*
 - Le cas de la Charte sociale européenne
- Le temps des crises
- Le lien entre droits sociaux et citoyen européen : une citoyenneté sociale ?

L'Europe et sa politique sociale

Un enjeu central pour l'approfondissement du projet européen

Une Europe qui protège ?

- 2017 : Socle européen des droits sociaux
 - 20 principes
- **Égalité des chances et accès au marché du travail** : Education, formation et apprentissage tout au long de la vie / Égalité des sexes / Égalité des chances / Soutien actif à l'emploi
- **Des conditions de travail équitables** : Des emplois sûrs et adaptables / Salaires / Informations concernant les conditions d'emploi et protection en cas de licenciement / Dialogue social et participation des travailleurs / Équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée / Environnement de travail sain, sûr et adapté et protection des données.
- **Protection et inclusion sociales** : Accueil de l'enfance et aide à l'enfance / Protection sociale / Prestations de chômage / Revenu minimum / Prestations de vieillesse et pensions / Soins de santé / Inclusion des personnes handicapées / Soins de longue durée / Logement et aide aux sans-abri / Accès aux services essentiels.

L'Europe et sa politique sociale

Une mise en œuvre fondée sur une logique de subsidiarité/ 3 voies d'action

- Législation: temps de travail, congé paternité, salaire minimum...
- Coordination: stratégies...
- Budgétaire

Les objectifs pour 2030

- un **emploi** pour au moins **78 % des 20-64 ans**
- une participation à des activités de **formation** pour au moins **60 % des adultes chaque année**
- **15 millions** de personnes menacées de **pauvreté** ou d'exclusion sociale en moins



L'opportunité de l'Europe au service des territoires

Christophe DEBOVE – Chargé de mission santé – cohésion sociale et fonds européens auprès du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine

L'opportunité de l'Europe au service des territoires

Dans le cadre de la politique de cohésion, l'Union Européenne participe au financement de nombreux projets en région Nouvelle-Aquitaine avec deux axes forts :

- Aider les publics en difficulté à accéder au marché du travail ;
- Accompagner la transition écologique.

L'opportunité de l'Europe au service des territoires

Les fonds structurels en Nouvelle-Aquitaine

L'Union soutient la réalisation de ces objectifs en recourant à des Fonds structurels et d'investissement européens

- le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;
- le fonds européen de développement régional (FEDER)
- le Fonds social européen (FSE) ;
- le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)
- le Fonds de cohésion ;
- Le Fonds pour une transition juste (FTJ) ;
- Les fonds Interreg
- Erasmus +

L'opportunité de l'Europe au service des territoires

FEADER 2023/2027, c'est un outil de la PAC 423 M€ pour la Nouvelle-Aquitaine

- Renouvellement générationnel 93,5 M€
- Transition écologique 213 M€
- Alimentation durable 35,2 M€
- Développement des territoires 64,6 M€



L'opportunité de l'Europe au service des territoires

FEADER 2023/2027, les aides surfaciques au développement rural 1,27 Mds € pour la Nouvelle-Aquitaine

Trois type d'actions qui contribuent au développement d'un secteur agricole plus respectueux de l'environnement, plus résilient face au changement climatique et cherchent à rendre plus compétitifs les territoires ruraux :

- Aide à la conversion en bio,
- Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) ,
- Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) surfaciques, qui viennent accompagner les agriculteurs dans leur transition agroécologique.

L'opportunité de l'Europe au service des territoires

FEDER / FSE + 2021/2027,
875 M€ en Nouvelle-Aquitaine

- Axe 1 : Innovation et compétitivité (266,03M€ de Feder)
- Axe 2 : Transition énergétique et écologique (250 M€ de Feder)
- Axe 3 : Mobilité urbaine durable (34,26 M€ de Feder)
- Axe 4 : Formation et création d'emploi (134,74 M€)
- Axe 5 : Développement des territoires (124,36 M€ de Feder)
- Axe 6 : Transition numérique (36 M€ de Feder)

L'opportunité de l'Europe au service des territoires

FEAMPA 2021-2027, 36,66 M€ en Nouvelle-Aquitaine

Outil financier de la Politique Commune des Pêches et de la politique maritime intégrée pour la période 2021 à 2027

Soutenir une **pêche responsable et durable**, attractive et à forte valeur ajoutée

Encourager une **aquaculture exemplaire** en matière d'environnement, de qualité sanitaire et d'innovation

Soutenir le développement d'une **économie bleue** durable à l'échelle locale

Accompagner la **valorisation et la transformation** des produits et co-produits de la pêche et de l'aquaculture

L'opportunité de l'Europe au service des territoires

Les fonds de coopération territoriale : Interreg

INTERREG
EUROPE



L'opportunité de l'Europe au service des territoires

Le programme ERASMUS +, **10,5 M€** en Nouvelle-Aquitaine

Erasmus+ soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités dans les domaines de **l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport.**

Le programme vise à donner aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

En moyenne un peu plus d'une centaine de jeunes néo-aquitains bénéficie du programme **ERASMUS +** pour un budget total de **10,5M€**

L'opportunité de l'Europe au service des territoires

Le fonds de cohésion

Le Fonds de cohésion a pour vocation de **renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale** de l'Union dans la perspective de promouvoir le développement durable.

Durant les périodes de programmation 2014-2020 et 2021-2027, il soutient :

- les investissements dans le domaine de l'environnement, notamment dans les secteurs du développement durable et de l'énergie qui présentent des avantages pour l'environnement;
- les réseaux transeuropéens en ce qui concerne l'infrastructure des transports (RTE-T);
- l'assistance technique.

En Nouvelle-Aquitaine, le projet de LGV Bordeaux Toulouse / Dax est concerné.

Une demande de 8Mds€ est en cours d'instruction.

L'opportunité de l'Europe au service des territoires

En conclusion

- L'Europe participe à bon nombre des projets qui nous entoure et contribue activement à la transition écologique et à la cohésion sociale.
- Elle nous aide également à passer les crises les plus dures, ce fut notamment le cas avec le COVID. Au niveau national les fonds de relance issus de l'UE sont de 63 Mds€, soit 60% du total des dépenses sur le sujet en France.
- Pour les programmes européens en région en Nouvelle-Aquitaine, les fonds de relance européens sont venus financés fortement les actions menées en 2021 et 2022, libérant de fait ne marge financière pour les années 2023-2027 dans le cadre de la nouvelle génération de programmes (2021 – 2027).

Le FSE, un outil au service de la politique sociale

Aurore BARRAU – DREETS Nouvelle-Aquitaine

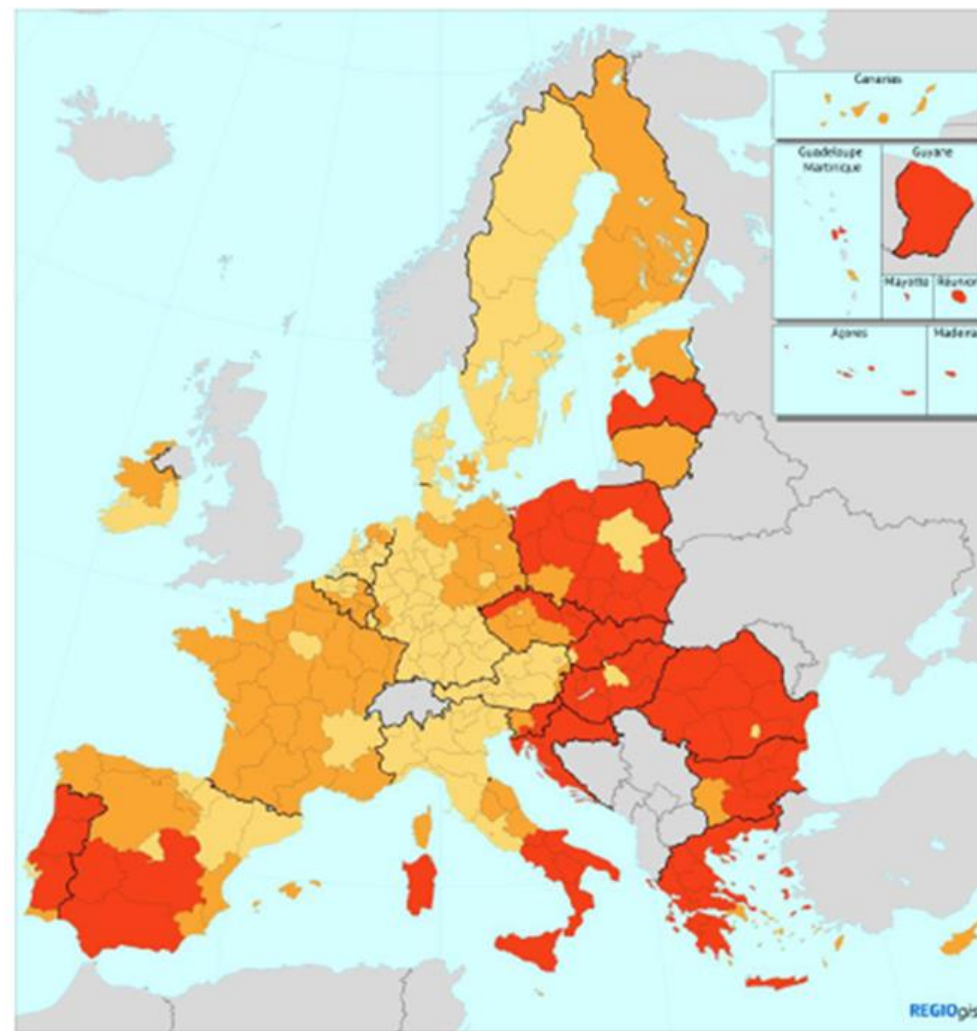
Le FSE : instrument financier créé en 1957 pour promouvoir **l'emploi, la formation, l'éducation et l'inclusion sociale.**

Avec les autres FESI, le FSE vise à **réduire les écarts de développement** entre les différentes régions de l'UE.

Le FSE **cofinance des projets à hauteur de 60% en Nouvelle-Aquitaine**, des fonds nationaux et locaux, publics ou privés viennent en contrepartie.

Le FSE devient FSE+ en intégrant d'autres fonds. Sa **dimension sociale est renforcée.**

- Outil fondamental pour mettre en œuvre le **Socle européen des droits sociaux.**
- Principal instrument de l'UE pour la mise en application des recommandations issues du **Semestre européen.**



GDP/head (PPS) by NUTS2 region, average 2014-2015-2016

Index, EU-27 = 100
■ < 75% (less developed regions)
■ 75% - 100% (transition regions)
■ >= 100% (more developed regions)



Priorité 1: Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale

OS H - favoriser l'insertion et l'inclusion active

- Accompagnement individualisé et adapté vers l'emploi (hors formation)
- Levée des freins sociaux
- Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
- Insertion par l'activité économique ;
- Actions visant à impliquer les entreprises dans une démarche inclusive

*L'OS vise les publics les plus éloignés de l'emploi (BRSA, migrants, chômeurs de longue durée) toujours dans une **perspective d'insertion dans l'emploi***

OS L – Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

- Repérage et accompagnement des publics précaires et exclus
- Accès et maintien dans le logement
- Aide sociale et accompagnement de l'enfance vulnérable
- Lutte contre les violences et accompagnement des victimes

*Cet OS vise à financer **les actions sociales déconnectées d'un lien avec l'emploi** ; il vise les publics fragilisés et précaires : BRSA, migrants, familles monoparentales, enfance vulnérables, victimes de violence...*

68% de la dotation
Nouvelle-Aquitaine

La gestion des crédits FSE+ dédiés à l'insertion et inclusion sociale est déléguée aux organismes compétents :

- les 12 Départements
- 4 intercommunalités et associations porteuses d'un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

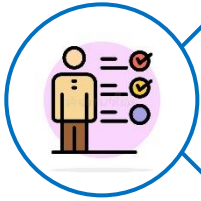
Ainsi, les crédits FSE+ sont mobilisés et redistribués en cohérence avec les stratégies locales.





Priorité 2: Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative

| OS A - Insertion des jeunes et soutien à l'apprentissage et l'alternance | OS F – Accès et maintien dans les systèmes d'éducation et de formation initiale |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Repérage, remobilisation et orientation➤ Accompagnement social et professionnel (raccrochage, mise en situation professionnelle, levée des freins sociaux)➤ Soutien à la mobilité transfrontalière, européenne et internationale des jeunes➤ Développement et promotion de l'apprentissage, des formations en alternance et des contrats de professionnalisation, y compris les actions d'accompagnement vers ces dispositifs➤ Actions innovantes d'échanges de savoirs, de pratiques et de compétences à l'international | <ul style="list-style-type: none">➤ Prévention et lutte contre le décrochage scolaire en prenant en compte l'ensemble des facteurs y compris sociaux➤ Prévention et lutte contre le décrochage des apprentis, et appui aux alternants et apprentis➤ Raccrochage des publics déscolarisés ou en risque de déscolarisation.➤ Accès et réussite dans l'enseignement supérieur➤ Soutien aux internats de la réussite et aux internats thématiques dans les zones prioritaires |



Priorité 3. Compétences – Mutations économiques - Systèmes de formation

OS G - Formation continue des salariés, des DE et anticipation des mutations économiques

- Formation et accompagnement des actifs occupés ; appui aux transitions professionnelles
- Ingénierie de formation et de construction de parcours, facilitation de l'accès à la formation
- Actions de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en milieu de travail
- Actions de GEPP / GPEC
- Accompagnement des entreprises sur les aspects RH.
- Formation des salariés licenciés adhérent au contrat de sécurisation professionnelle

OS E - Formation des équipes éducatives et appui à l'orientation scolaire

- Formation des enseignants et des équipes éducatives visant à renforcer les capacités de prise en compte et d'accompagnement des publics à besoins spécifiques, à favoriser leur inclusion et limiter le décrochage scolaire ;
- Soutien à l'innovation pédagogique
- Soutien à la mobilité des enseignants et des formateurs.
- Développement de l'école inclusive, lutte contre toutes les discriminations, lutte contre le harcèlement scolaire, prévention dans le domaine de la santé en milieu scolaire



Priorité 4. Marché du travail et environnement professionnel inclusif et adapté

OS C– Participation équilibrée femmes/hommes au marché du travail

- Actions visant à renforcer l'égalité professionnelle et salariale, la mixité des métiers
- Actions visant à faciliter l'articulation des temps de vie

OS D – Santé & Qualité de vie au travail, vieillissement actif

- Accompagnement des employeurs et partenaires sociaux ;
- Protection de la santé au travail, actions de prévention et d'adaptation au contexte sanitaire
- Actions visant à améliorer la lutte contre les discriminations en entreprises
- Actions visant à favoriser le vieillissement actif et le maintien en fonctions des salariés en situation de handicap ou atteint de maladies chroniques

OS A– Accès à l'emploi par le renfort de l'ESS et du secteur associatif

- Actions d'appui au **réseau national** en faveur du renforcement de l'ESS et de la création d'entreprises
- Dispositifs locaux d'accompagnement (**volet central**)



Priorité 5. Aide matérielle aux plus démunis

OS M – Lutter contre la privation matérielle et alimentaire des plus démunis

Cette priorité permet le financement d'opérations exclusivement dédiées à l'aide matérielle, en complément des marchés nationaux du programme FSE+ « marché nationaux d'aide alimentaire »

- Possibilité de financer la fourniture d'aide matérielle (vêtements, produits d'hygiène...) à destination des populations exclues et sans-domicile fixe.
- **Toute mesure d'aide matérielle devra être liée à des mesures d'accompagnement social complémentaires**
- Les opérations d'accompagnement social **incluant un volet d'aide matérielle** doivent être programmées sur la Priorité 1 – OS L

Taux cofinancement dérogatoire (90%) et suivi participants allégé



Priorité 6. Innovation sociale et essaimage de dispositifs innovants

OS H - favoriser l'insertion et l'inclusion active

- **Actions de renforcement des conditions favorisantes de l'innovation sociale menées par les têtes de réseaux nationales afin d'appuyer notamment :**
 - L'émergence et le développement de l'innovation sociale
 - La pérennisation/ sécurisation des projets
 - La valorisation et capitalisation : via le transfert de connaissances et compétences entre acteurs de l'innovation sociale
- **Actions visant à soutenir l'expérimentation sociale, via le soutien au développement opérationnel de projets dans le cadre de la phase initiale d'expérimentation.**
- **Actions visant à soutenir le changement d'échelle de projet d'innovation sociale:**
Soutien à l'essaimage des projets d'innovation pour des projets ayant abouti à un résultat positif dans le cadre de la phase initiale, ou ceux identifiés par d'autres fonds UE, tels que le volet FSE+-Innovation (ex-EASI) géré directement par la CE.

Taux cofinancement dérogatoire (95%)

Le FSE concrètement : focus sur le décrochage scolaire

Fondation Apprentis d'Auteuil

Bruno GALY – Directeur Nouvelle-Aquitaine

Emmanuelle BARSOT – Directrice de l'établissement Saint Etienne